



**Le Ministère des affaires étrangères et des cultes de la République d'Haïti a condamné, avec véhémence, l'utilisation d'armes chimiques par quelque partie que ce soit dans le conflit en Syrie, qui, selon toute vraisemblance, aurait fait de milliers de victimes civiles dont des enfants, lit-on dans une note du ministère de la communication.**

Le Ministère des affaires étrangères et des cultes suit avec intérêt et inquiétude le développement de la situation au Moyen Orient, en particulier la crise syrienne qui en est à son dix-huitième mois d'escalades meurtrières, avec son lot de victimes civiles, de réfugiés et la possibilité de l'extension du conflit à d'autres pays limitrophes, menaçant ainsi l'équilibre précaire de la région, indique la note.

Le ministère rappelle que le Protocole de Genève de 1925, qui fait partie du droit international coutumier, interdit l'emploi de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques en situation de guerre. Toutes les parties sont tenues de respecter scrupuleusement les clauses et dispositions de ce Protocole.

La Chancellerie haïtienne exprime donc sa profonde préoccupation face à cette situation et exhorte les parties à la plus grande retenue.

La République d'Haïti continue de concerter avec ses partenaires de la communauté internationale, l'Organisation des Nations Unies et les puissances amies afin d'explorer les meilleurs moyens de contribuer, le plus rapidement que possible, à la résolution de cette crise qui n'a que trop duré.

**Cliquez [ICI](#) pour la note du ministère des affaires étrangères et des cultes**

# Haïti-Internationales: Le Gouvernement haïtien condamne l'utilisation d'armes chimiques en Syrie

Écrit par FJP/HPN

Mardi, 10 Septembre 2013 08:25

---